

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 19/10/2026

Reçu en préfecture le 19/10/2026

Publié le

ID : 001-210103479-20261012-2026077-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-077

Séance du 12 OCTOBRE 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
Date de la Convocation	: 30/09/2026
Convocation affichée et diffusée le	: 30/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 Octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

Présidence : M VALLOS Frédéric, Maire

PRESENTS:

M. VALLOS Frédéric, M. ANTSON Steve, M. BOIDRON Bruno, M. COLLET Baptiste, Mme COUPAS Florence, Mme DALMAIS Anne-Sophy, Mme DELCROIX Stéphanie, M. DELPOUX Jérémie, M. DIOT Georges, M. GAY Richard, Mme HUMBERT Séverine, Mme JANIN Blandine, Mme MARTELLI Françoise, Mme MICHOU Mireille, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. RICHARD Germain et Mme TRINQUET Alexandra

ABSENT EXCUSE :

POUVOIRS :

Mme GAUTIER-WILL Pascale, a donné pouvoir à VALLOS Frédéric

Madame Anne-Sophy DALMAIS a été nommé secrétaire de séance.

Objet : SIEA Rapport Chambre Régionale des Comptes

La commune a reçu de la part de la Chambre Régionale des Comptes (CRC), le rapport d'observations définitives de la Chambre, sur les comptes et la gestion du SIEA, ainsi que sur le déploiement du Très Haut Débit par le SIEA, sur la période 2018-2025.

Ce rapport a été rendu public par la CRC, sur son site, le 16 décembre 2025. Comme la réglementation l'exige, ce rapport avait été, au préalable, présenté aux délégués du SIEA réunis en assemblée générale, le 12 décembre 2025.

La CRC demande une présentation en séance de conseil municipal de ce rapport. Lors de l'assemblée générale du SIEA du 12 décembre 2025, le contenu de ce rapport a été présenté et des remarques faites :

Par ailleurs la CRC dans son envoi du 08 septembre 2026 précise :

La chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes a procédé, dans le cadre de son programme de travail, à l'examen de la gestion du SIEA.

La chambre a arrêté ses observations définitives qu'elle a transmises à Monsieur le président du SIEA pour être communiquées à son assemblée délibérante. La présentation du rapport a eu lieu le 12 décembre 2025. Je vous adresse en application de l'article L. 243-8 du code des juridictions financières ces observations définitives qui doivent être présentées au conseil municipal. La chambre régionale ne sera pas destinataire des suites.

Le Conseil Municipal devra prendre acte de cette présentation

Le Conseil municipal, à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 19/10/2026

Reçu en préfecture le 19/10/2026

Publié le

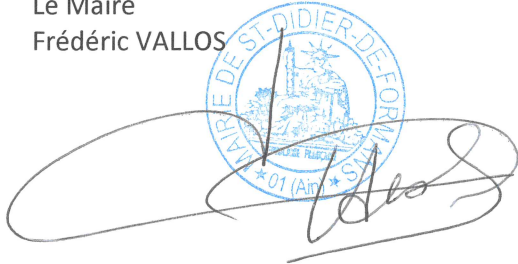
S²LO

ID : 001-210103479-20261012-2026077-DE

- Prend acte des observations de la Chambre Régionales des
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré
le 12 octobre 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE SAINT-DIDIER-DE-FORMANS' with a central emblem and the text '01 (Ain)'. Overlaid on the stamp is a large, stylized black ink signature.

La secrétaire de séance
Anne-Sophy DALMAIS

A blue ink signature of Anne-Sophy DALMAIS, consisting of a series of fluid, connected strokes.